



ROWING CLUB DE MARSEILLE

INFORMATIONS

7h30 : **ACCUEIL** des participants, boissons chaudes et gâteaux seront offerts au Club.
7h30 à 8h00 : **EMARGEMENT** et identification des embarcations.
Aucune pesée pour les barreurs et pour les bateaux.
8h00 : **REUNION** des délégués et chefs de bord bâtiment du RCM (les clubs absents seront forfaits (cf. Code des régates mer).

Inscriptions : Sur le site www.avironfrance.asso.fr
Ouverture : Le 05 Février 2020 à 8h00 **Clôture :** le 24 Février 2020 à 23h55.

Arbitrage : Assuré par la Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur.
Le Code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en Mer. Des sanctions financières seront appliquées aux clubs en infraction conformément au code des régates en Mer.
Emargement obligatoire aux embarquements et débarquements des compétiteurs.
Sanction : - 100 points disqualification.
Les embarcations doivent être aux normes FFA Mer et équipées de l'armement complet nécessaire ainsi que le numéro de coque d'identification FFA à l'avant du bateau et doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » **lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.**
Code des régates mer article 31 : Règles de déroulement d'une course sur un parcours de 6000 m régates et de 3000 m championnat de France universitaire.
Départ : Procédure de départ selon le code des régates à partir d'un bateau équipé (boules rouges, drapeaux et signalisation sonore à proximité de la ligne de départ).
Balisage : Bouées distinctives de départ et d'arrivée ainsi que pour les contournements. Précisions apportées au cours de la réunion des délégués et chef de bord.
Tenues : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de son club.
Nota : les Femmes peuvent participer aux épreuves Hommes.
Sécurité : Assurée sur l'ensemble du parcours par plusieurs bateaux accompagnateurs, un médecin au ponton de départ.
Droits d'engagements : Néant. Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté (parcours de repli) ainsi que les horaires de courses ou annulé.
Matériel : Pour tout prêt de matériel, et dans la mesure de nos possibilités, veuillez prendre contact avec le Rowing Club de Marseille (coordonnées rubrique Organisation) ou les clubs voisins.